



MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle + envoi flash infos
par internet: 20 € - par la poste 25 €
Abonnement revue CEGRA 13 €
Membre du CEGRA Affiliée à la F.F.G

INFOS

Pierre Blazy
11, Chemin des Genêts
74600 SEYNOD
pierrotblazy@orange.fr



www.maurienne-genealogie.org

Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Numéro 198 septembre 2014

Calendrier Octobre 2014

Mercredi 1/10 Information Généatique local adh 17h30

Jo Duc

Préparation des forums

Jean Marc Dufreney

Samedi 4/10 Forum Associatif de Saint Martin la Porte

Venez nombreux

Mercredi 8/10 Atelier Débutants local adh 17h30

Jo Duc

Samedi 11 et Dimanche 12 octobre: Forums de Péronnas (Ain)
et de Cran Gevrier Haute Savoie

Si intéressés, se faire inscrire auprès de Jean Marc

Mercredi 15/10 Paléo Lecture d'actes local adh 17h30

Jean Marc Dufreney

Jeudi 16/10 Relevés Dépouillement local adh 16h30

Désiré Marcellin Thierry Deléan Louis Paulin

Mercredi 22/10 Recherche numérisation local adh 17h30

Jean Marc et les autres

Samedi 25/10 Réunion de Bureau local bureau 17h30

Mercredi 29/10 Permanence Rencontre local tous 17h30

Jean Marc et les autres

Novembre 2014

Mercredi 5/11 Généalogie Informatique local adh 17h30

Serge Michel

Mercredi 12/11 Atelier Débutants local adh 17h30

Jo Duc

Mercredi 19/11 Paléo Lecture d'actes local adh 17h30

Jean Marc Dufreney

Jeudi 20/11 Relevés Dépouillement local adh 16h30

Désiré Marcellin Thierry Deléan Louis Paulin

Mercredi 26/11 Permanence Rencontre local tous 17h30

Jean Marc et les autres

Mot du président

En cette période de rentrée il est temps de faire le bilan de cette première partie de 2014. Outre nos activités rituelles, la saison a été marquée par trois sorties « sur le terrain » ayant toutes rencontré un franc succès. Nos hôtes locaux ainsi que nos organisateurs doivent être chaleureusement remerciés tant par leur participation que par la convivialité qu'ils ont su donner à ces manifestations. C'est pourquoi je ne me lance pas dans une liste que je sais par avance non exhaustive. Nos « bienfaiteurs » se reconnaîtront. Plusieurs « descentes » aux archives départementales nous ont aussi permis d'engranger de précieux documents qui nous serviront à établir de nouveaux outils de recherche sur le XVIIIème siècle, permettant ainsi de prolonger en amont le travail déjà bien avancé sur le tabellion maurienais au XVIIIème.

Cette nouvelle saison s'ouvre avec quelques perspectives nouvelles modifiant quelque peu la configuration de nos activités. Ainsi, si la périodicité et le contenu de nos ateliers ne changent pas, le cycle des conférences abandonne le mardi soir et migre vers le samedi après-midi, conformément au souhait de la plupart d'entre vous. Ces conférences seront couplées dans la mesure du possible, avec les samedis « paléographie » puisqu'à partir du 08 novembre débute un cycle de six cours de 3h jusqu'en avril 2015.

En effet, cela permettra à ceux qui le souhaitent et notamment à ceux qui se déplacent, de rester la journée après la paléographie pour assister à la conférence ou réunion de l'après-midi.

Afin de prendre en compte ces modifications, je vous invite à vous connecter sur le site internet, rubrique du même nom, pour visualiser ces changements. Site qui lui-même est en pleine mutation, avec la possibilité de consulter en illimité, c'est-à-dire sans décompte de points comme sur Généabank, la base des mariages maurienais. D'autres évolutions le concerneront dans l'année, avec en particulier la consultation exclusive de MG Infos par ce biais, moyennant un avis de parution par mail. Que ceux qui le reçoivent en version « papier » se rassurent, l'acheminement du bulletin mensuel continuera à se faire par voie postale.

Les prochaines semaines seront consacrées à la communication, avec notre participation au Forum de St Martin La Porte (73), le 04 octobre, au Forum des Marmottes à Cran-Gevrier (74) les 11 et 12, au Forum Régional du Cegra à Péronnas (01) les 11 et 12 également. Inutile de vous préciser que c'est avec plaisir que nous vous accueillerons sur ces stands.

Une initiative portée par l'Education Nationale et activée par trois classes de primaire de St Jean de Maurienne pourrait bénéficier des acquis et du savoir-faire de notre association. Il s'agit pour chaque élève de réaliser une fiche biographique d'un soldat ayant participé à la guerre de 14-18. Ceux qui voudraient s'associer à ce projet pourront me contacter. A cette fin et pour toute autre chose, il est préférable d'utiliser désormais ce canal, à savoir la messagerie du site internet de Maurienne Généalogie, (adresse dans l'en tête) rubrique contact, avec le formulaire préétabli. Je vous rappelle toutefois mes coordonnées :

jdufreney@gmail.com

Bonne saison à tous

Permanences de l'été

L'été est terminé, et on peut faire un bilan des permanences qui ont été tenues les mercredis de juillet et août au local de Villargondran. On ne peut pas dire que ce fut un franc succès, du moins en ce qui concerne la participation extérieure. Il y eut, certes, des visites, et qui furent les bienvenues, mais essentiellement de « locaux » comme on appelle les résidents de Maurienne.

Alors, comme d'habitude, on peut invoquer pour expliquer ce demi-échec, nombre de causes diverses et variées: le temps (bien sûr!),

la crise qui fait que les gens sont moins partis en vacances (ah bon?) et je ne sais quoi encore.

Peut être tout simplement cette forme d'activité n'est plus au goût du jour et la libération des Archives en ligne vient encore détourner les généalogistes de la vie associative. Cela donnera des axes de réflexion pour la reconduction éventuelle des permanences de l'année prochaine.

Mines en Hurtières

Nous n'avons, à notre grand regret, que peu d'adhérents en Basse Maurienne. Que cela ne nous empêche pas de s'intéresser à cette partie de la vallée, d'autant que les pôles d'intérêt n'y manquent pas

L'exploitation des mines à Saint Georges d'Hurtières remonte à la plus haute antiquité (Pline, historien latin, la mentionne dans ses écrits et vante la haute qualité des minerais extraits) mais il est fort probable que des mines aient été creusées à des époques plus reculées encore, sans doute dès l'âge du bronze et l'âge du fer. Son importance explique que la majorité de la population se soit livrée à l'extraction du fer et du cuivre, créant ainsi un type de travailleur bien connu en Maurienne, le paysan ouvrier. Un usage très ancien était en vigueur pour la possession des mines : dès qu'un paysan était entré par une galerie et qu'il y avait établi un ancrage, son travail constituait une propriété qui se transmettait de père en fils et sa propriété cessait au point où il en rencontrait une autre. Paradoxalement, on ne possède aucune trace écrite de l'exploitation des mines de fer, de cuivre ou autre avant le XIV^{ème} siècle.

A cette date, d'ailleurs, le cuivre semble davantage recherché. L'extraction est faite par les paysans locaux encadrés par des chefs mineurs, appelés maîtres, étrangers à la localité et dont la plupart étaient aussi fondeurs.

A quand remonte l'extraction du fer ? Certainement à la nuit des temps, mais la tradition veut que les Sarrasins y aient travaillé comme en bien d'autres points de la vallée. La légende dit aussi que Durandal, l'épée de Roland, le preux chevalier de Charlemagne, ait été forgée en Maurienne avec du minerai de Saint Georges d'Hurtières.

Au XIII^{ème} siècle, l'industrie du fer à Saint Georges était certainement déjà très avancée comme en témoigne la cloche de Saint Pierre de Belleville datée du XIII^{ème} siècle, qui est la plus ancienne de France. Elle porte les armes des Templiers et a vraisemblablement été fondue sur place.

Au XIV^{ème} siècle, le fer semble moins recherché que le cuivre. Au XVI^{ème}, l'exploitation reprend activement et les lettres patentes de 1566 donnent aux exploitants le droit de faire marquer l'acier provenant des Hurtières de la marque de l'éléphant qui restera longtemps le signe des fabriques locales.



Saint Georges d'Hurtières

A la fin du XV^{ème} siècle, les filons de cuivre semblent très appauvris et les travaux portent surtout sur le fer, dont on découvre d'ailleurs de nouveaux gisements.

Au début du XIX^{ème} siècle, le fer alimentait les fours royaux d'Épierre, Randens, Argentine, Sainte Hélène des Millières, Bellevaux, Aillon, Giez et Saint Hugon. C'est aussi à ce moment que le pouvoir central commence à réglementer le droit des mines : les accidents étaient fréquents dans les galeries, les fouilles complètement anarchiques compromettant d'ailleurs gravement une exploitation moderne.

Peu à peu, l'idée d'une concession unique se fait jour dans les esprits, plus encore après l'Annexion, où la commune se porte sur les rangs pour être concessionnaire unique et en 1875, la concession fut accordée pour le minerai de fer à.....la famille Grange qui avait tout fait pour en arriver là.

De 1876 à 1888, une association avec la société Schneider du Creusot assura un bon débouché aux produits de la mine. L'exploitation fut en plein essor jusqu'en 1886, date à laquelle le procédé Thomas commença d'être utilisé en France et la concurrence qu'il exerça ruina l'extraction des minerais des Hurtières.

L'exploitation du cuivre est tout aussi ancienne que celle du fer, on peut même se demander si les filons ne faisaient pas partie de ces mines du pays des Ceutrons si riches en cuivre que leur concurrence fit baisser le prix du métal venu de Chypre où s'approvisionnaient les romains.

L'extraction en est attestée pour la première fois en 1338 seulement, où l'on sortait à Saint Georges d'Hurtières 73 tonnes de « rosette » (minerai de cuivre), chiffre considérable pour l'époque. Au XVII^{ème} siècle, la famille Castagneri, devenue concessionnaire, extrayait 14400 kilos par an, qui étaient fondus à Argentine. Vers 1740, le fief des Hurtières est acensé avec les mines à Jacques Didier, trésorier de Tarentaise. A la veille de la révolution, on retirait de Saint Georges 36750 kgs de rosette, qui étaient travaillés à Randens.

Vers 1860, on ne sortait plus que 500 kgs de rosette que l'on exportait en Isère.

Les dernières mines ont été fermées en 1930 mais les excavations sont toujours visibles à la Minière.

d'après Philippe Paillard,

« Histoire des Communes Savoyardes », 1983.

Ce texte date de trente ans. Il n'est pas, certes, au goût du jour, puisque depuis a été aménagé le site du « Grand Filon » qui permet de faire revivre l'extraction de minerais en Hurtières. Du moins nous apprend-il que nos ancêtres pouvaient être, sur le plan de la technologie, aussi en avance que bien d'autres peuples ! Que l'on sache aussi que les réserves de minerais enfouies dans les galeries murées représenteraient 1500000 tonnes, soit autant que ce qui a été extrait au cours des millénaires (Source Wikipédia).

Paléographie

Ca y est, les cours de paléographie sont lancés. Ils auront lieu aux dates suivantes: 8 novembre 2014, 13 décembre 2014, 10 janvier 2015, 14 février 2015, 14 mars 2015 et 11 avril 2015.

Ils seront prodigués par un paléographe professionnel aux dates ci-dessus, de 9 heures à 12 heures dans la salle polyvalente de Villargondran.

Il semblerait qu'il y ait des retardataires à l'inscription. Remuons-nous, il sera bientôt trop tard, et ce serait tellement dommage!

A noter: il ne sera pas question de prendre le cours en route, ni d'y assister par éclipse. Il y aura donc tout lieu d'être assidu et d'être inscrit avant le début de la formation.

Saint Sorlin d'Arves (suite)

A la demande expresse de Pierre Gret, nous publions une photo prise lors de la sortie à Saint Sorlin d'Arves, qui réunit, avec Yvette



Balmain, notre antenne à Saint Sorlin, sa petite fille Charlène et son fiancé (en habit de zouave, en honneur à la Grande Guerre), et les modestes organisateurs de la journée. Rappelons qu'Yvette et Charlène nous ont montré, de façon magistrale, le costume traditionnel de Saint Sorlin (voir Charlène) et la façon de l'endosser. Temps moyen pour l'opération: 45 minutes!

Débutants

Dans le cadre de ses activités, Maurienne Généalogie organise des cours pour débutants (un par mois à partir du 8 octobre). Si vous désirez commencer votre généalogie dans de bonnes conditions et bénéficier du support d'une Association qui allie expérience et dynamisme, venez assister à la séance d'initiation le

Mercredi 8 octobre à partir de 17h30

au rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière l'Eglise de Villargondran ou faites-vous connaître auprès de

Jo Duc 0479598083

ou

duc-joseph@wanadoo.fr

Si vous avez des amis, des connaissances susceptibles d'être intéressés, faites leur part de ce message.

Jo DUC

Vendanges

Chacun sait que la Maurienne est terre de vignoble qui, s'il a pratiquement disparu, (par la faute, d'abord, du phylloxéra, puis de la pollution industrielle) reste cher à nos mémoires.. Et du Châtel à Villargondran, de Saint Julien à Bonne Nouvelle, nombreux sont encore les vestiges de ce glorieux passé. En ce temps de vendanges, je ne résiste pas à vous soumettre un poème de Charles Baudelaire qui s'y connaissait en poésie.....et en vin!

« L'âme du vin

*Un soir, l'âme du vin chantait dans les bouteilles:
Homme, vers toi je pousse, ô cher déshérité,
Sous mes prisons de verre et mes cires vermeilles
Un chant plein de lumière et de fraternité.*

*Je sais combien il faut, sur la colline en flamme,
De peine, de sueur et de soleil cuisant
Pour engendrer ma vie et pour me donner l'âme;
Mais je ne serai point ingrat ni malfaisant.*

*Car j'éprouve une joie immense quand je tombe
Dans le gosier d'un homme usé par ses travaux
Et sa chaude poitrine est une douce tombe
Où je me plais bien mieux que dans mes froids caveaux.*

*Entends tu retentir les refrains des dimanches
Et l'espoir qui gazouille en mon sein palpitant
Les coudes sur la table et retroussant tes manches,
Tu me glorifieras et tu seras content;*



*J'allumerai les yeux de ta femme ravie;
A ton fils je rendrai sa force et ses couleurs
Et serai pour ce frêle athlète de la vie
L'huile qui raffermir les muscles des lutteurs.*

*En toi je tomberai, végétale ambrisie,
Grain précieux jeté par l'éternel Semeur
Pour que de notre amour naisse la poésie
Qui jaillira vers Dieu comme une rare fleur! »*

Charles Baudelaire

A propos du Site

Depuis un certain temps, les pages de MG Infos vous parlent souvent du site de l'Association. Peut être aussi vous posez vous des questions à propos de ce fameux site, qu'est-il, quel est son but, quel est son contenu, que peut-il m'apporter?

Ce qu'il est? D'abord un formidable outil de contact entre les adhérents. A terme, il comprendra la liste et les attributions des membres

du Bureau, la liste des adhérents avec leurs coordonnées (souvenez-vous, dans le numéro 196 de juillet, nous vous demandions de vous prononcer sur la participation ou pas à cette démarche et de répondre avant le 1er octobre. Bon, s'il y a des retardataires jusqu'au 10, on ne leur coupera pas le cou!), ce qui permettra à tout un chacun de contacter l'ensemble des sociétaires pour élargir ses recherches.

Son but? Assurer la liaison entre tous et surtout vous informer pratiquement en temps réel sur les différents sujets. En effet, nous ne nions pas l'utilité de MG Infos mais sa parution mensuelle fait que parfois l'information peut paraître « réchauffée »! Les alertes sur le site seront bien plus efficace. D'ailleurs, très bientôt, MG Infos ne sera plus envoyé par mail mais déposé sur le site où il sera immédiatement accessible, ainsi que les numéros des deux dernières années. Un avis de parution sera envoyé à tous. Ceux qui sont servis par Poste continueront à recevoir leur bulletin de cette façon, évidemment. Là aussi, nous vous demanderons votre avis sur le bien-fondé de cette réforme qui vous imposera de visiter le site plus souvent. Vous y trouverez aussi le calendrier des actions projetées, ce qui vous permettra de vous « greffer » sur telle ou telle.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, votre site vous proposera bientôt, de façon absolument libre (sans échange de points comme Généabank) l'ensemble des dépouillements (baptêmes, mariages, décès) concernant la Maurienne. Il y a là un travail fantastique effectué avec passion par les bénévoles de l'Association. Songez que ces dépouillements portent sur plusieurs centaines de milliers d'actes. De même, le Tabellion, dont le chantier est en voie d'achèvement figurera en bonne place dans la Base de données.

La liste n'est pas exhaustive, et s'il y a des rubriques que vous souhaitez voir figurer, il suffira de les soumettre au Bureau qui les examinera avec le plus grand soin.

En attendant, vous pouvez vous familiariser avec le site en allant sur:

maurienne-genealogie.org

Puis en vous laissant guider par la page d'accueil.

Bonne navigation.

Pierre Blazy.

La chute des feuilles

Voici l'automne. Traditionnellement, l'image véhiculée par cette saison est celle de la chute des feuilles, à laquelle on associe souvent la chute des feuilles d'impôts. Nous sommes écrasés d'impôts, c'est bien connu. Mais nous voulons aussi de belles routes, de bons trains, de bonnes écoles pour nos enfants, des policiers pour notre sécurité (vous pouvez compléter la liste vous-mêmes!). Mais il n'y a pas de place ici pour la polémique.

Par contre, on peut s'intéresser à ce qu'était la pression fiscale sur nos ancêtres, au temps où, par exemple, l'évêque de Maurienne détenait, en plus de son pouvoir spirituel, des châtelainies importantes dans la vallée. Vers la fin du XIIème siècle, l'évêque détient sur la rive droite de l'Arc Saint André et Argentine. Sur la rive gauche, Valloire, Albanne, Montricher, Villargondran, Albiez le jeune, Albiez le Vieux, Montrond, Saint Jean et Saint Sorlin d'Arves, Villarembert, Fontcouverte, Jarrier, Saint Pancrace et, bien entendu, Saint Jean de Maurienne.

Il est difficile d'évaluer l'importance de ce pouvoir temporel mais on sait qu'il jouissait de la plupart des droits régaliens: il rendait la justice, frappait monnaie, octroyait des lettres de noblesse, possédait Maisons Fortes et armes de guerre ce qui en faisait l'égal de n'importe quel seigneur laïc.

De sa souveraineté, l'évêque tire un certain nombre de revenus. Les uns proviennent de la seigneurie foncière: c'est le cens, le revenu des tenures. Mais les plus importants (sept fois plus pour la Maurienne) proviennent de la seigneurie banale qui donne au seigneur certains droits sur ses sujets. Il est difficile de bien connaître ces droits de ban, d'autant qu'en 1597 l'intrusion de Lesdiguières qui occupe la Maurienne à la tête des troupes françaises a vu la destruction de la plupart des archives. Nous ne connaissons donc ces droits que par les textes des franchises –assez tardifs– par lesquels l'évêque y renonçait ou encore par des minutes de procès car leur perception n'allait pas sans mal.

Ainsi en 1325 l'évêque renonce-t-il à une série de droits: sur les cours d'eau (mais il conserve le droit d'arrosage par les eaux du Bonrieu, jusqu'en 1768), sur les forêts, les pâturages, les communaux, les fours banaux, sur les chemins et les péages sur les ponts (ou pontenages). Il conservera plus longtemps le droit de leyde, à payer sur chaque tête de bétail sortant de la ville ou par chaque marchand séjournant à la foire: ainsi les ferretiers doivent-ils pour l'année un « fossour », les vendeurs de couteaux un couteau..... Il y avait aussi le droit de poids, le droit de mesure, le droit d'aunage. La layde curée lui donnait droit à une partie de la viande des bêtes tuées à la boucherie: par exemple une cuisse; mais il faut aussi y ajouter le droit des têtes, le droit des langues.....

Un droit fut à l'origine de bien des querelles: c'est celui du vin de ban, ou banvin. L'évêque possédait des vignes (par exemple le domaine de Margilan) et la dîme lui rapportait une certaine quantité de vin, de qualité très irrégulière. Le droit de ban lui permettait d'avoir l'exclusivité de la vente du vin pendant le mois de son choix: généralement de mi-juin à mi-juillet, le mois des foires de la Saint Jean et de la Quinzaine, où il y a beaucoup de monde en ville et où il fait chaud! De plus, il vendait son vin aux cabaretiers un tiers au-dessus du prix du meilleur et en comptant des charges de 64 pots au lieu de 84 (Oh, Monseigneur, vous n'avez pas honte?).

On comprend aisément qu'il y ait eu des problèmes, que les gens du prélat aient du infliger force contraventions et que cela ait fait des mécontents! On peut ainsi élucider les causes d'une apparente contradiction dans les récits des anciens voyageurs. Les uns ont trouvé le vin très bon, d'accord en cela avec le poète Nicolas Martin qui, au XVème siècle, chantait « le bon vin du Rocheray ». Les autres, au contraire, se plaignent d'avoir payé très cher une horrible piquette: ceux-là avaient dû passer pendant le mois du vin de ban!

La longue énumération précédente est loin d'être complète, tant les droits étaient nombreux, complexes, onéreux à percevoir (les percepteurs se seraient-ils servis au passage?). Ils coûtaient cher en argent et en tracas aux contribuables et finalement ne rapportaient pas grand-chose à l'évêque, ce qui est un paradoxe, compte tenu du nombre et du montant des prélèvements! En fait, ils représentaient une cause permanente de révoltes: celles-ci vont éclater au début du XIVème siècle; on les connaît surtout par les chartes, édits ou traités qui y mirent fin et dont les clauses permettent de comprendre les origines du conflit.

Le 25 avril 1312, l'évêque fixe les honoraires des officiers ministériels.

Le conflit s'amplifie le 2 juin 1314 lorsqu'une sentence arbitrale règle un différent entre le Comte de Savoie Amédée le Grand et l'évêque de Maurienne Aymon II d'Hurtières sur la juridiction qu'ils possédaient l'un et l'autre sur les hommes de Saint Martin d'Arc. Le 3 juin 1322, nouvelle transaction au sujet de Saint Martin d'Arc et de Valmeinier. S'agit-il d'une simple contestation entre seigneurs possédant des hommes sur le même territoire ou d'une révolte des habitants contre l'évêque, révolte dont le Comte aurait tenté de profiter?

Deux ans après, c'était la révolte des Arves.

Histoire des communes savoyardes.